UN ENJEU POUR DEMAIN !

Habiter autrement

Habitat participatif, inclusif, intergénérationnel, partagé, béguinage, ces nouvelles formes d'habitat privilégient la mutualisation de biens et de services, la rencontre, la mixité, le lien social. Ces solutions émergentes et innovantes offrent l'opportunité de « vivre bien chez soi, mais aussi avec les autres ».

En octobre 2023, le conseil de développement proposait un évènement pour mettre en lumière ces solutions et faire émerger des projets sur le territoire.

De nouvelles formes d'habitat se développent

Elles consistent généralement en un groupe de personnes qui occupent des logements individuels tout en partageant des espaces communs et des activités de groupe, assurant la rencontre et le partage entre les résidents. Cela permet à la fois d'être autonome et de ne pas être seul.

Cela suppose une organisation spatiale et architecturale (espaces privés, espaces communs) et une organisation sociale qui permet la rencontre et l'entraide entre les résidents.

Quelques définitions

Habitat intergénérationnel

Un habitat intergénérationnel mixe les générations, crée des solidarités pour que des jeunes et des plus anciens puissent mieux partager à l'échelle d'une résidence ou d'un quartier.
©radiofrance.fr (France inter) podcasts l'urbanisme demain samedi 23 oct. 2021

écouter le podcast

exemple 1 - Focus sur la métamorphose d'une ancienne caserne de pompiers en résidence intergénérationnelle, dans la ville du Havre, en Seine-Maritime.
©radiofrance.fr (France inter) podcasts l'urbanisme demain samedi 14 mai 2022
écouter le podcast

exemple 2 - Cohabitation intergénérationnelle. « C'est un échange volontaire et solidaire entre deux personnes. La cohabitation intergénérationnelle permet à quelqu'un qui est âgé de plus de 60 ans de louer une partie de son logement à un étudiant ou un jeune actif de moins de 30 ans.
©radiofrance.fr (France inter) podcasts l'urbanisme demain samedi 23 oct. 2021
écouter le podcast

Habitat inclusif

Une alternative à la vie en établissement pour les personnes handicapées ou les séniors. Il conjugue autonomie et sécurité. Il se caractérise par des espaces de vie privatifs pour chaque résident et d'espaces communs.

Cet habitat permet une approche transversale avec comme principal enjeu les libertés fondamentales. Régit par la loi ELAN.

exemple - La Résidence Ti'Hameau à Cherbourg propose 23 logements dont 9 pour des personnes avec un handicap lourd. La résidence se situe près du centre-ville. Dans la résidence, un service d'auxiliaire de vie est présent 24h/24 7j/7.

Habitat participatif

L'habitat participatif permet à des groupes de citoyens de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement, en combinant espaces privatifs et espaces communs pour mieux répondre à leurs besoins, en cohérence avec leurs moyens et leurs aspirations.

exemple - Se basant sur le témoignage d'élus et d'habitants, cette vidéo illustre les bénéfices des projets d'habitat participatif pour un territoire et donne les clés d'une bonne coopération entre communes et citoyens.

©ADRÉ Réseaux - Nos métiers : technicienne géomètre (youtube.com) lundi 17 févr. 2020
voir la vidéo

L'Article L200-1 du Code de la construction et de l'habitation le décrit comme suit : L'habitat participatif est une démarche citoyenne qui permet à des personnes physiques de s'associer, le cas échéant avec des personnes morales, afin de participer à la définition et à la conception de leurs logements et des espaces destinés à un usage commun, de construire ou d'acquérir un ou plusieurs immeubles destinés à leur habitation et, le cas échéant, d'assurer la gestion ultérieure des immeubles construits ou acquis. En partenariat avec les différents acteurs agissant en faveur de l'amélioration et de la réhabilitation du parc de logements existant public ou privé et dans le respect des politiques menées aux niveaux national et local, l'habitat participatif favorise la construction et la mise à disposition de logements, ainsi que la mise en valeur d'espaces collectifs dans une logique de partage et de solidarité entre habitants.

exemple - Le Vesseaux-Mère
Il s'agit d'une bâtisse aux fondations millénaires qui, depuis 2016, reprend vie au cœur de Vesseaux, petit village d'Ardèche méridionale. Des espaces partagés d'habitat et d'activités professionnelles : six logements, un coworking, huit bureaux ou ateliers, des espaces communs et un jardin participatif. En projet, un café culturel et familial, un pôle numérique, des salles de réunions et d'activités, des résidences artistiques. Un écosystème d'acteurs : le collectif citoyen porteur du projet, les habitants du lieu, des artistes, des entreprises, des voisins, des associations locales, des tiers-lieux, des acteurs publics et institutionnels (...).

©Le Vesseaux-Mère, tiers-lieu ardéchois (youtube.com) dimanche 15 nov. 2020
voir la vidéo

Béguinage

Concept ressemblant à l'habitat partagé mais réservé aux séniors. Il permet de lutter contre la solitude, l'isolement et l'exclusion sociale qui font partie des problèmes rencontrés par les personnes âgées lorsqu'elles restent vivre à leur domicile. L'habitat est groupé et les services sont partagés afin de favoriser l'entraide. Les loyers sont modérés.

« Le béguinage est un mouvement né dans les Flandres au XIIe siècle, une époque bouillonnante pour l'Europe. Des femmes de conditions très différentes accomplissent des œuvres extraordinaires. Le béguinage dont l'histoire est encore mal connue s'inscrit dans ce courant. C'est donc le lieu d'une grande fraternité, d'une véritable ouverture sur la cité même s'il est aussi un lieu de protection.
La culture y trouve une véritable place. D'abord des femmes, puis des hommes, travaillent, vivent et prient ensemble tout en respectant l'intimité de chacune. Plus tard, la Révolution française met un terme, ou presque, à cette aventure.

Aujourd’hui, le mouvement des béguinages, (begijnhof en néerlandais, beginenhof en allemand) compte des centaines de réalisations, principalement en Europe du Nord. Son caractère religieux s’est globalement effacé mais l’esprit demeure : liens forts entre les habitants et le voisinage, sobriété, partage. » Au sens de Béguinage solidaire, un béguinage est « un tiers lieu habité ».
©beguinage-solidaire.fr

Le Béguinage Solidaire de Valognes

Des appartements dans le bâtiment principal, le jardin partagé

L'appartement partagé pour accueillir les proches des résidents

L'accès au tiers lieu et le salon partagé

Des logements avec jardin privatif

©Tristan ROBET, fondateur du Béguinage solidaire (youtube.com) dimanche 15 nov. 2020
voir la vidéo

©Béguinage Solidaire La première pierre du chantier (youtube.com) lundi 20 déc. 2021
voir la vidéo

Des idées architecturales pour l'inspiration

Silver Habitat - Réinventer les lieux de vie des séniors de demain

Lancé en 2019 par la CARSAT Normandie et les cinq CAUE normands auprès d'architectes, étudiants ou professionnels, urbanistes, paysagistes, ergothérapeutes, sociologues, et tous professionnels sensibles à la question du vieillissement de la population, l'appel à idées « *Silver habitat - Réinventer les lieux de vie des seniors de demain* » a pour but d'anticiper les besoins des futurs retraités et plus globalement de penser la place des anciens au sein de nos villes et nos bourgs.

Le défi pour les équipes : proposer un concept innovant d'habitat tenant compte des souhaits des personnes et des typologies de territoire, du plus rural au plus urbain, pour guider élus, promoteurs, bailleurs, gestionnaires d'habitat et concepteurs dans la réalisation de futures opérations (localisation, forme, échelle, mixité, adaptabilité).

36 équipes ont participé à l'appel à idées. Un jury composé de professionnels et d'élus désigne en 2020 six projets lauréats :

« Les Coopains du jardin » - voir le témoignage sur YouTube
« Vill'âges » - voir le témoignage sur YouTube
« Les Cadolles d'Annoville » - voir le témoignage sur YouTube
« Un autre chez soi » - voir le témoignage sur YouTube
« Ici » - voir le témoignage sur YouTube
« La ruche » - voir le témoignage sur YouTube

CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00